

Comité Exécutif National Cabinet Du Président

ARRETE N°001/MLP/PN/FD/022 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF NATIONAL DU MOUVEMENT LUMUMBISTE PROGRESISTE

Le Président National,

Vu les Statuts du Parti, spécialement en leurs articles 31 point II, 34 et 35 ; Vu le règlement intérieur du Parti, spécialement en ses articles 43 point 5 et 45 ;

Vu les dossiers des intéressés qui ne ménagent aucun effort d'exceller dans la loyauté, le dévouement, l'engagement ainsi que dans leur détermination à œuvrer aussi bien à l'émergence du Parti qu'à la conquête sans faille du pouvoir politique de l'Etat, en vue d'offrir à la nation congolaise longtemps meurtrie par les différents régimes au pouvoir, le bien-être dont elle n'a jamais cessé de rêver ;

Vu l'impérieuse nécessité de restructurer le Parti et de redynamiser ses activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la République Démocratique du Congo, après administration et gestion réussies du Parti par le Comité Intérimaire ;

Vu l'urgence,

ARRETE

I. DU SECRETARIAT GENERAL

Article 1:

Est nommé Secrétaire Général du Mouvement Lumumbiste Progressiste et Secrétaire National à la formation des cadres et à l'idéologie, **NDEKO Professeur Ordinaire LOHATA TAMBWE PAUL RENE.**

Article 2:

Sont nommés, aux fonctions des Secrétaires Généraux Adjoint en regard de leurs noms, les Ndeko ci-après :

- Ndeko Me MIMIE-ANGELE KONDE YUYA : Secrétaire Général Adjoint chargé de la Communication, Médias et porte-parole du parti ;
- 2. **Ndeko Me José LONDOLA OWAMBA**, Secrétaire Général Adjoint chargé des Questions Juridiques, Administratives et Electorales ;
- 3. **Ndeko HOPPY MAMPUYA DIAMWINI**: Secrétaire Général Adjoint en charge de l'Implantation, Mobilisation et Propagande;
- 4. **Ndeko Chef de Travaux Benoît WETSHI-NDJADI** : Secrétaire Général Adjoint chargé des Questions Politiques et Innovations Stratégiques ;
- Ndeko Professeur Ordinaire Georges MPWATE NDAUME: Secrétaire Général Adjoint aux Relations Extérieures et Coopération Internationale;
- 6. **Ndeko IVON NGOY TSHINA**: Secrétaire Général Adjoint chargé de la qualité de la vie, Commerce et Coopération Régionale.

Article 3:

Sont nommés Secrétaires Permanents en regard de leurs noms, les personnes ci-dessous :

- Ndeko Ingénieur Lambert SHONGO OBOMA: Secrétaire Permanent en charge des Infrastructures, Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire;
- 2. Ndeko Mgr François MFUMUKANI UHATU: Secrétaire Permanent en charge de la Réconciliation, de la Cohésion Nationale et des Questions Religieuses;
- 3. **Ndeko Willy KUMIYAMBA** : Secrétaire Permanent chargé de la Classe Moyenne, Petites et moyennes Entreprises ;
- 4. **Ndeko Me.John OMEHATA WEMBOLUA**: Secrétaire Permanent à la Justice, Doléances et Revendications de la Population.

Article 4:

Sont nommés Secrétaires Nationaux en regard de leurs noms, les personnes ci-après :

- 1. **Ndeko Mamie NYOTA MAKONGA**: Secrétaire National chargé des Questions de Défense et Sécurité;
- Ndeko Crispin OKENGE ONADJAMBA, Secrétaire National chargé de la Numérique;
- 3. **Ndeko Jean Marie KANKU**: Secrétaire National chargé des Relations avec les Organisations et Partis Politiques ;
- 4. **Ndeko Joseph OYOMBO OMALOKOHO**: Secrétaire National Résidant Délégué à l'Union Européenne;

- 5. **Ndeko Me Paul DIOWO**: Secrétaire National en charge du Travail et Organisations Socio-Professionnelles;
- 6. **Ndeko Wivine BAKA MUFU**: Secrétaire National aux Finances et à l'Intendance;
- 7. Ndeko Michel PONGO OMATETE : Secrétaire National en charge de l'Economie et Budget ;
- 8. **Ndeko BEN ASUNI OMANDJENDE** : Secrétaire National en charge de l'Agriculture et développement rural ;
- 9. **Ndeko Maître Roger NGALAMULUME BOLAMBA**: Secrétaire National en charge de l'Environnement et Conservation de la Nature;
- 10. **Ndeko Antoinette KOSO DENDE**: Secrétaire National chargé des Affaires Sociales et des Questions Humanitaires;
- 11. Ndeko Jonathan MAKOBA MULUNDA: Secrétaire National en charge de l'Education Nationale, de la Télécommunication, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication;
- 12. **Ndeko Me. Patrick TINDA**: Secrétaire National en charge des Questions de Mines et de la Riposte;
- 13. Ndeko Claude LUKUSA: Secrétaire National en charge de l'Energie;
- 14. Ndeko Grâce TSHIUNZA: Secrétaire National aux Droits Humains;
- 15. **Ndeko Chantal MANGA MODI** : Secrétaire National chargé du Genre, Femmes et Famille ;
- 16. **Ndeko Adolphe KATENDE MUTOMBO**: Secrétaire National aux Sports et Loisirs;
- Ndeko Maître Jean-Louis ESOMA : Secrétaire National chargé de la Jeunesse, Culture et Arts ;
- 18. Ndeko Docteur Raphael LOHOMBO TOSOMBA : Secrétaire National à la Santé.

Article 5:

Sont nommés aux fonctions ci-dessous en regard de leurs noms :

- Secrétaire National Adjoint chargé des relations avec les organisations et Partis Politiques : Ndeko Chef de Travaux Apollinaire KALONJI
- 2. Secrétaire National Adjoint chargé de la Qualité de la vie : **Ndeko Maître Bienvenu EKOFO BOLA**;
- 3. Secrétaire National Adjoint en charge de la Jeunesse, Culture et Arts : Ndeko Jean-Claude MOBONI BATULI ;
- 4. Secrétaire National Adjoint en charge des Questions Juridiques, Administratives et Electorales : Ndeko Me. Jean OTAMBO ATANDJO ;
- 5. Secrétaire National Adjoint en charge des Questions sociales et Humanitaires : **Ndeko NANA MBUJIBUNI MUKUNA** ;

- Secrétaire National Adjoint à la Santé : Ndeko Yvette MVUL'OKONDA OSOMBA.
- 7. Secrétaire National Adjoint en charge de la mobilisation et implantation : Ndeko Gilbert LOMBELA ;
- Secrétaire National Adjoint en charge de la Réconciliation, de la Cohésion Nationale et des Questions Religieuses: Ndeko Pasteur Roger SINDO LUBUA;
- 9. Secrétaire National Adjoint en charge de la justice, doléances et revendications de la population : **Ndeko Maître Joseph LOMAMI** ;
- 10. Secrétaire National Adjoint en charge des questions de Défense et Sécurité : **Ndeko** Désiré **NGALIMIKI TAMPO** ;
- 11. Secrétaire National Adjoint en charge de l'Economie : **Ndeko Jerry LOMBOTO**.

II. DU BUREAU POLITIQUE

Article 6:

5. Est nommé Directeur du Bureau Politique : Ndeko Professeur Félix LOTOKO LISULE.

III. DE LA CENTRALE ELECTORALE DU MOUVEMENT (CEM)

Article 7:

Est nommé Président de la Centrale Electorale du Mouvement : **Ndeko** Chef de Travaux **Michel BOKAKONYA ONGOLI**.

Article 8:

Sont abrogés, toutes les dispositions antérieures contraires au présent arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 07/01/2022.

Honorable Franck DIONGO SHAMBA

Président National

Pour copie conforme

Ndeko Guylain FUNDI ABEDI

Directeur du Cabinet